

Rémunération : deux avancées positives

mar 04/02/2025 - 09:57



Chères consœurs, chers confrères,

La note de l'Arcep concernant les conditions de rémunération des marchands de presse remet le sujet au cœur des débats. Sur proposition de l'autorité, les acteurs de l'interprofession ont entamé les négociations et Culture Presse y participe activement en portant vos attentes fortes d'une nécessaire revalorisation.

Une part de la rémunération complémentaire des spécialistes est liée à leur chiffre d'affaires au travers de tranches. Dans un marché structurellement orienté à la baisse, nous n'avions pas manqué de faire remarquer à l'Arcep que nos confrères pouvaient voir leur taux de commission baisser. L'an passé, ces taux liés au chiffre d'affaires ont été indexés, ce qui a permis à de nombreux marchands d'éviter de perdre un demi-point voire un point de commission.

À l'occasion de nos échanges avec notre Autorité, nous avons essayé de convaincre Laure de la Raudière, sa présidente, qu'il ne fallait pas que ce ne soit qu'une mesure ponctuelle. Culture Presse a été entendue puisque l'Arcep envisage de renouveler cette indexation des taux, mais aussi de la rendre automatique pour l'avenir. Une bonne nouvelle que nous saluons.

L'Arcep propose aussi d'accéder à votre attente d'une accélération du paiement des compléments. Un projet de décision reprenant ces deux mesures a été soumis à contribution publique. Nous soutenons ses propositions, comme nous l'avons confirmé à l'Autorité dans notre contribution. La cause de l'attractivité de notre métier avance et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Jean-Michel Detchart, Président de Culture Presse Culture Presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15